

Formation : AML (Anti-money laundering) et KYC (Know your Customer)

Cadre réglementaire et exigences

Cours pratique - 1j - 7h00 - Réf. AML

Prix : 930 € H.T.

★★★★★ 4,6 / 5

Clé en main

Formation éligible au financement Mobilités

AML et KYC sont deux concepts étroitement liés pour permettre les contrôles que les entreprises et les organisations doivent effectuer afin d'éviter, d'identifier et de signaler les conduites suspectes et maintenir une politique de prévention de blanchiment d'argent.

Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure de :

- ✓ Identifier les obligations relatives à la connaissance du client
- ✓ Être en mesure de repérer un risque de fraude, de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme
- ✓ Participer à la mise en œuvre des dispositifs AML et KYC afin de prévenir les risques

Public concerné

Toutes les personnes concernées par les enjeux de lutte anti-blanchiment et de prévention du financement du terrorisme.

Prérequis

Aucune connaissance particulière.

Méthodes et moyens pédagogiques

Travaux pratiques

Mises en situation adaptées au contexte des participants, partage d'expériences et de pratiques.

Méthodes pédagogiques

Alternance de théorie/pratique avec application au contexte et expériences des participants.

PARTICIPANTS

Toutes les personnes concernées par les enjeux de lutte anti-blanchiment et de prévention du financement du terrorisme.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Modalités d'évaluation

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

Programme de la formation

1 Mesurer l'importance de l'enjeu de l'AMI

- Les techniques, l'ampleur et les conséquences économiques du blanchiment.
- Le financement du terrorisme et les embargos financiers.
- Les personnes politiquement exposées (PPE) et la corruption.
- Fraude fiscale et places financières sensibles : focus FATCA versus CRS.
- Le rôle des établissements bancaires et financiers dans la lutte contre le blanchiment.

Travaux pratiques

Étude des principaux scandales : cas Panama Papers, cas Lafarge/Daesh, cas BNP Paribas, cas UBS, cas Google.

2 Appliquer le cadre légal national et international

- Les actions de l'ACPR et de la cellule de renseignements financiers.
- Les directives européennes et les 5e et 6e directives AML
- Les principaux textes luxembourgeois en vigueur et les professions concernées.
- Les infractions primaires et l'infraction de blanchiment.

Travaux pratiques

Formalisation d'un référentiel d'obligations et d'une synthèse des transpositions pratiques dans les processus d'une entreprise.

3 Améliorez votre connaissance client (KYC)

- Le principe Know Your Customer (KYC).
- Les clients et types d'opérations à surveiller.
- Les obligations de vigilance simplifiée et renforcée.
- L'exécution des mesures de vigilance par des tiers.
- Les bonnes pratiques dans le cadre du questionnement client.

Travaux pratiques

Cartographier les principaux paradis fiscaux, identifier les techniques de fraude et d'évasion fiscale et analyser un montage financier "suspect".

4 Contribuer à un dispositif de lutte contre le blanchiment

- La détection et la surveillance : les indicateurs d'alerte.
- La coopération avec les autorités et les principaux reportings internes AML en interne et en externe.
- Les déclarations d'un soupçon initiales, réglementaires et rectificatives.
- L'obligation du secret professionnel et les mesures restrictives.
- Les dispositifs de conservation et de traçabilité.

Travaux pratiques

Mise en place d'une procédure de contrôle. Exemple : cas d'une ouverture de compte.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les formations pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque formation ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le participant a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Pour toute question ou besoin relatif à l'accessibilité, vous pouvez joindre notre équipe PSH par e-mail à l'adresse psh-accueil@orsys.fr.

Solutions de financement

Plusieurs solutions existent pour financer votre formation et dépendent de votre situation professionnelle.

Découvrez-les sur notre page [Comment financer sa formation](#) ou [contactez votre conseiller formation](#).

Financement par les OPCO

- Adhérents Mobilités, découvrez les avantages négociés par votre OPCO en cliquant [ici](#)

Horaires

Les cours ont lieu de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Les participants sont accueillis à partir de 8h45. Les pauses et déjeuners sont offerts.

Pour les formations de 4 ou 5 jours, quelle que soit la modalité, les sessions se terminent à 16h le dernier jour.

Dates et lieux

CLASSE À DISTANCE

2026 : 18 mai, 4 déc.

PARIS LA DÉFENSE

2026 : 18 mai, 4 déc.

BRUXELLES

2026 : 18 mai, 4 déc.

LUXEMBOURG

2026 : 18 mai, 4 déc.